

N° 92-179-G au catalogue  
ISBN : 978-1-100-99826-8

# Fichier des limites des régions de tri d'acheminement, Guide de référence



Année de recensement 2011



Statistique Canada  
Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

## Programme des services de dépôt

Service de renseignements 1-800-635-7943  
Télécopieur 1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-170-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html>).

This publication is also available in English.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

## Quoi de neuf?

- Tous les fichiers des limites du Recensement de 2011 peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).
- Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011 présente les limites de 1 621 régions de tri d'acheminement établies d'après les codes postaux<sup>MO</sup> saisis sur les questionnaires du Recensement de la population de 2011.
- Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011 comprend maintenant le nom de la province et du territoire.
- Tous les fichiers spatiaux du Recensement de 2011 sont offerts en tant que fichiers nationaux.
- Des mises à jour ont été effectuées aux fichiers de référence hydrographiques avec un choix de caractéristiques provenant du Réseau hydrographique national (RHN). Par conséquent, les utilisateurs pourront remarquer des différences dans la géométrie du réseau hydrographique en Colombie-Britannique comparé à la version de 2006.

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

---

MO. Code postal est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

## Table des matières

	<b>Page</b>
<b>Quoi de neuf?</b> .....	<b>3</b>
<b>1. À propos de ce guide</b> .....	<b>5</b>
<b>2. Aperçu</b> .....	<b>6</b>
Comment citer ce guide.....	7
Comment citer ce produit .....	7
Remerciements .....	7
<b>3. À propos du produit</b> .....	<b>8</b>
Objet du produit .....	8
Définitions et concepts .....	8
Contenu .....	8
Méthodologie générale .....	9
Restrictions .....	13
Comparaison avec d'autres produits/versions .....	14
Utilisation avec d'autres produits.....	14
Date de référence.....	14
<b>4. Spécifications techniques</b> .....	<b>15</b>
Clichés d'enregistrement et descriptions des données .....	15
Formats des logiciels.....	18
Extension du fichier et information au sujet des caractères comportant des accents .....	18
Représentation géographique .....	18
Convention des noms utilisés pour les fichiers .....	19
<b>5. Qualité des données</b> .....	<b>20</b>
Historique.....	20
Précision de localisation .....	21
Précision des attributs .....	21
Cohérence logique .....	22
Uniformité avec d'autres produits .....	22
Intégralité.....	22
<b>Annexe A Glossaire</b> .....	<b>24</b>
<b>Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011</b> .....	<b>31</b>
<b>Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011</b> .....	<b>32</b>
<b>Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011</b> .....	<b>33</b>

## 1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011. Il fournit une vue d'ensemble des fichiers, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011. Les utilisateurs sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

Ce produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commercialité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

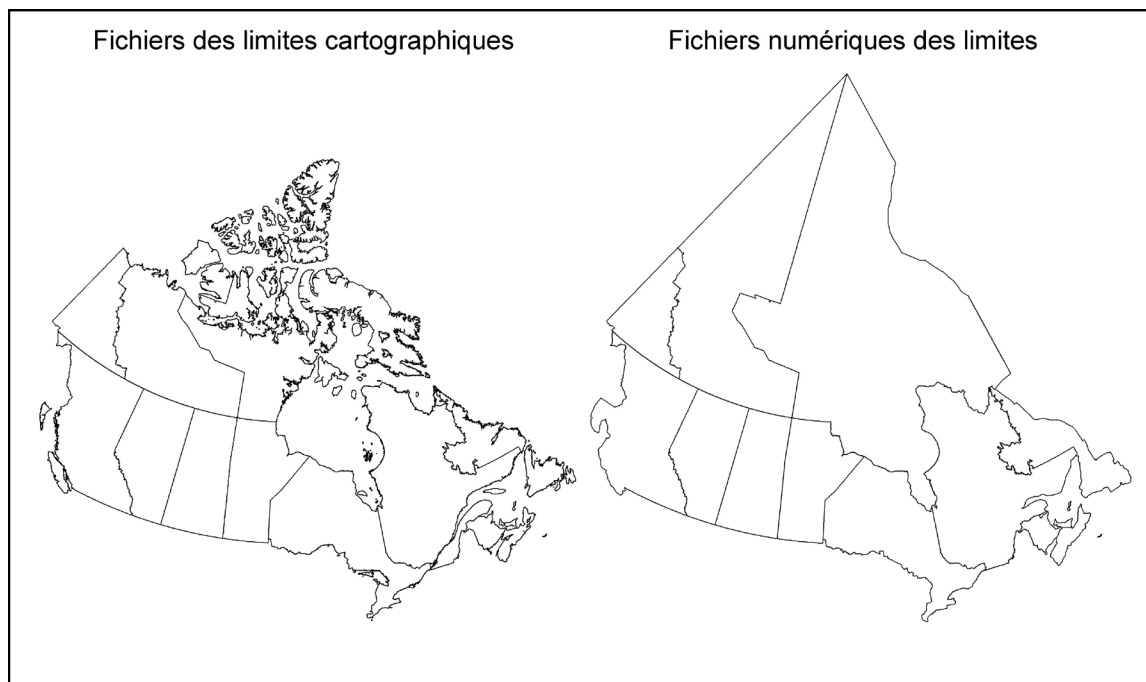
## 2. Aperçu

Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement (RTA) du Recensement de 2011 illustre les limites de 1 621 régions de tri d'acheminement (la région de tri d'acheminement correspond aux trois premiers caractères du code postal<sup>MO</sup>) établies d'après les codes postaux<sup>MO</sup> saisis sur les questionnaires du Recensement de la population de 2011.

Grâce à l'analyse des codes postaux<sup>MO</sup> déclarés par les ménages du recensement, une RTA unique a été attribuée à chacun des îlots de diffusion, sur la base de la RTA la plus fréquemment déclaré pour l'îlot de diffusion. Les îlots de diffusion non déclarés se sont vu attribuer une RTA selon leur proximité avec des îlots de diffusion déclarés dans la même province ou le même territoire, ou encore selon les plus proches installations de livraison de la Société canadienne des postes.

Le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 sert de charpente à la cartographie et à l'analyse spatiale. Deux types de fichiers sont disponibles : cartographique et numérique. Le fichier des limites cartographiques représente les RTA de 2011 en se servant seulement de la masse terrestre principale du Canada et de ses îles côtières. Le fichier numérique des limites représente la totalité des RTA de 2011, y compris les rives. La figure 2.1 donne en exemple d'un fichier des limites cartographiques et d'un fichier numérique des limites en projection conique conforme de Lambert.

**Figure 2.1 Exemple d'un fichier des limites cartographiques et d'un fichier numérique des limites (provinces et territoires)**



Des fichiers de référence hydrographiques peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

- littoral
- lacs
- rivières

## **Comment citer ce guide**

*Fichier des limites des régions de tri d'acheminement, guide de référence, Recensement de 2011.*  
Produit n° 92-179-G au catalogue de Statistique Canada.

## **Comment citer ce produit**

*Fichier des limites des régions de tri d'acheminement, Recensement de 2011.* Produit n° 92-179-X au catalogue de Statistique Canada.

## **Remerciements**

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

## 3. À propos du produit

### Objet du produit

Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement (RTA) du Recensement de 2011 a pour but de fournir un aperçu spatial des régions de tri d'acheminement déclarées par les répondants et à faciliter le lien des données du Recensement de 2011. Le fichier offre un cadre permettant d'appuyer des applications comme le Système d'information géographique (SIG) utilisé pour effectuer les études de l'utilisation du sol, les études démographiques, les recherches sociale et économique, ou encore les études de marché. Le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 peut être utilisé à l'ensemble des fichiers des limites du Recensement de 2011 et au Fichier du réseau routier du Recensement de 2011, lequel peut offrir un contexte géographique supplémentaire pour les applications de cartographie.

Le produit est fondé sur les codes postaux<sup>MO</sup> déclarés plutôt que sur le code postal<sup>MO</sup> attribué à une adresse par la Société canadienne des postes. Par conséquent, elles doivent plutôt être interprétées comme correspondant à des cas où les répondants ont déclaré un code postal<sup>MO</sup> différent de celui attribué par la Société canadienne des postes.

D'autres différences peuvent découler de la méthode utilisée pour délimiter les limites des RTA. Conformément à la description de la section 5, Qualité des données, la méthode utilisée pour ce produit est fondée sur les réponses au Recensement de 2011, tandis que celle de la Société canadienne des postes est le résultat de l'attribution de codes postaux<sup>MO</sup> comme outil pour la livraison du courrier.

### Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire (Annexe A). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011* (n° 98-301-X au catalogue) et le Glossaire illustré de 2011 (n° 92-195-X au catalogue).

### Contenu

Le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 comprend les limites de 1 621 RTA. Au total, les répondants au recensement ont déclaré 1 638 RTA, dont dix-sept ne sont pas représentées en raison de la méthodologie décrite dans la section 5, Qualité des données/Intégralité. Les 1 621 RTA comprises dans le fichier des limites couvrent l'ensemble du pays.



Une ventilation du nombre de RTA, selon la province et le territoire, figure ci-dessous.

**Tableau 3.1 Nombre de régions de tri d'acheminement, selon la province et le territoire**

Province ou territoire	Régions de tri d'acheminement
Terre-Neuve-et-Labrador	35
Île-du-Prince-Édouard	7
Nouvelle-Écosse	77
Nouveau-Brunswick	110
Québec	414
Ontario	516
Manitoba	64
Saskatchewan	48
Alberta	152
Colombie-Britannique	189
Yukon	3
Territoires du Nord-Ouest	3
Nunavut	3
<b>Canada</b>	<b>1 621</b>

Une région géographique représentant une RTA peut comprendre de multiples parties.

## Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création du Fichier des limites des RTA se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 contient les limites de 1 621 RTA qui ont été établies d'après les codes postaux<sup>MO</sup> saisis sur les questionnaires du Recensement de 2011. Après analyse des codes postaux<sup>MO</sup> déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque îlot de diffusion (dans la plupart des cas, il s'agit de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des îlots de diffusion.

Le code postal<sup>MO</sup> est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes aux fins de tri et de distribution du courrier. Les trois premiers caractères du code postal<sup>MO</sup> correspondent à la RTA. Les RTA individuelles sont associées à une installation postale à partir de laquelle le courrier est livré. Pour le recensement, le code postal<sup>MO</sup> de chaque ménage est saisi d'après l'adresse sur le questionnaire du Recensement de 2011.

Pour produire le fichier des limites, les processus suivants furent appliqués :

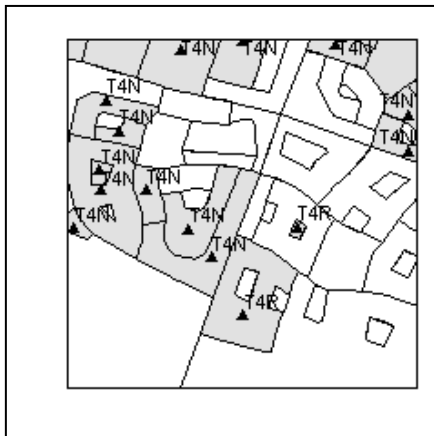
### **Création du Fichier numérique des limites des RTA du Recensement de 2011**

On a suivi les étapes 1 à 5 pour chaque province et territoire individuellement.

#### **Étape 1 : Attribution initiale des RTA aux îlots de diffusion**

La RTA a été établie à partir des trois premiers caractères du code postal<sup>MO</sup> de chaque ménage. La RTA la plus fréquemment associée aux ménages à l'intérieur d'un îlot de diffusion était attribuée à ce dernier. À cette étape, les RTA initiales furent attribuées pour chaque province et territoire en couplant les données des réponses du recensement aux identificateurs uniques des îlots de diffusion. Les RTA des îlots de diffusion sans ménages ont été laissées vides sur cette couche. À la Figure 3.1, les îlots de diffusion incluant les RTA attribuées sont ombragés.

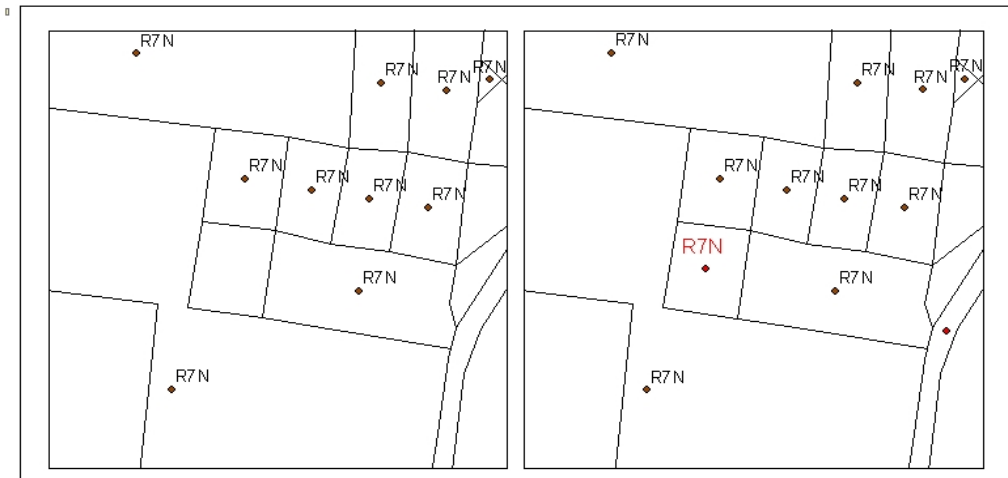
**Figure 3.1 La couche du point déclaré dominant**



#### **Étape 2 : Création de la couche du point de code postal<sup>MO</sup> initiale**

Les points représentatifs des îlots de diffusion ont été générés pour chaque province et territoire. Les îlots de diffusion auxquels on n'avait pas attribué de valeur de RTA se sont vu attribuer la valeur correspondant au point représentatif avoisinant le plus proche (se reporter à la Figure 3.2) à l'intérieur de la même province ou territoire. Les valeurs des RTA avoisinantes les plus proches ont alors été de nouveau reliées aux couches de polygones d'îlots de diffusion provinciaux ou territoriaux et mis à jour là où il y avait des espaces vides.

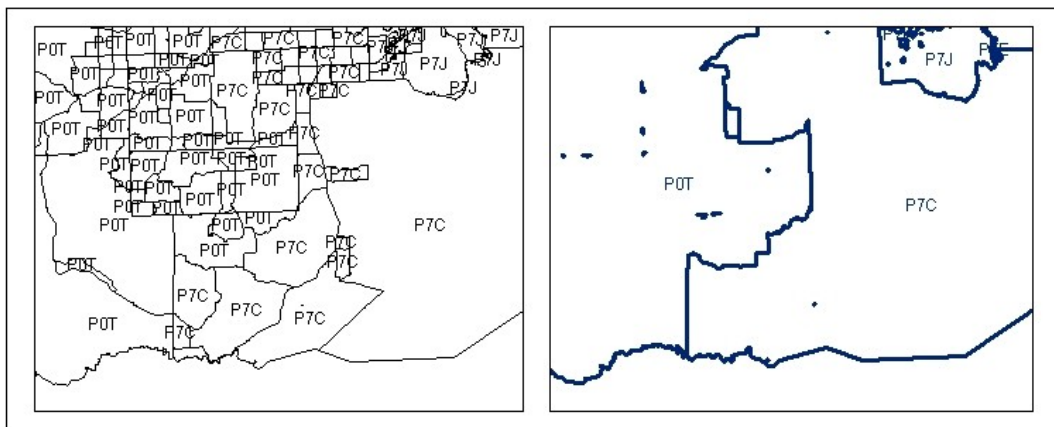
**Figure 3.2 Attribution de régions de tri d'acheminement à des îlots de diffusion vides**



**Étape 3 : Création des RTA**

Les polygones qui avaient la même valeur de RTA ont été agrégés pour former des RTA plus grandes (se reporter à la Figure 3.3).

**Figure 3.3 Intégration de la région de tri d'acheminement et des îlots de diffusion**

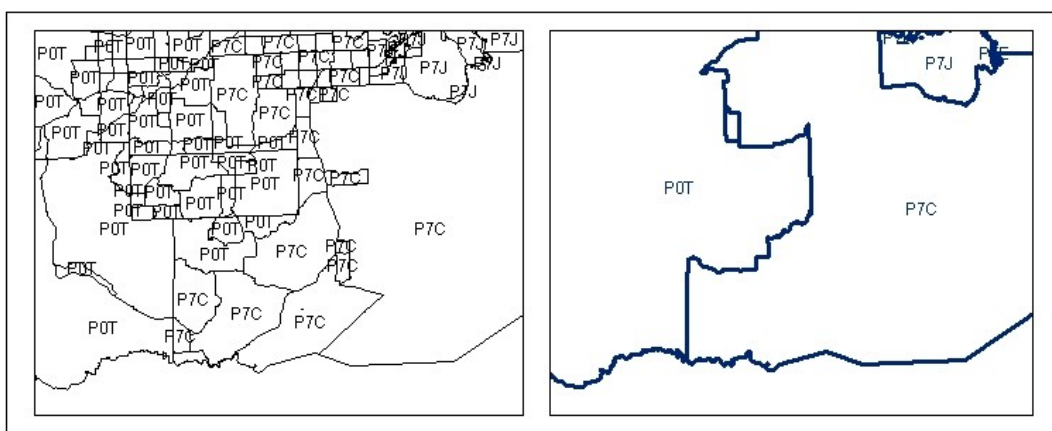


**Étape 4 :** Vérification manuelle et généralisation des polygones afin d'améliorer l'apparence du fichier des limites (se reporter à la Figure 3.4).

Cette étape comprend les mesures suivantes pour chaque couche provinciale et territoriale :

1. Lorsque de très petits polygones avaient une valeur de RTA ne correspondant pas à celle de la région avoisinante, ou lorsque les RTA étaient non contiguës, ces polygones étaient attribués la valeur du polygone avoisinant si celle-ci était appropriée et si le nombre de logements déclaré satisfait aux critères établis.
2. Dans d'autres circonstances, lorsque les RTA étaient non contiguës et que plus d'une RTA était déclarée, on examinait la deuxième ou la troisième RTA la plus fréquemment déclarée. On faisait ensuite en sorte que les RTA deviennent plus contiguës si la prise en compte des codes postaux<sup>MO</sup> moins fréquemment déclarés, dans le cas échéant.

**Figure 3.4 Généralisation de la région de tri d'acheminement**



**Étape 5 :** Création d'une RTA provinciale et territoriale

La couche créée à l'étape 4 a encore été dissoute dans la RTA. Cela a donné lieu à une RTA provinciale et territoriale.

**Étape 6 :** Intégration des RTA provinciales et territoriales

Les diverses RTA provinciales et territoriales ont été regroupées en une seule couverture, en vue de la production du fichier numérique des limites nationales des RTA.

### Création du Fichier des limites cartographiques des RTA du Recensement de 2011

Pour créer le fichier des limites cartographiques, un sous-ensemble des données hydrographiques, la couche de données côtières a été créée. Ce sous-ensemble de caractéristiques hydrographiques côtières a été utilisé pour effacer les parties des RTA couverts par des étendues d'eau.

Le fichier numérique des limites et le fichier des limites cartographiques ont été vérifiés afin de déceler le contenu des données spatiales et d'attributs, traduit en version française et anglaise, et nommée selon la convention d'affectation des noms. Le processus final en ce qui a trait aux données consistait à convertir, à partir du format de Fichier de données géographiques utilisant FME® (Safe

Software) en formats de logiciels suivants appuyés par le Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS® (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo® (.tab).

Les fichiers ArcGIS®, Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo® ont été compressés en fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip).

## **Création des fichiers de référence hydrographiques de 2011**

### **Fichier des littoraux**

Le fichier des littoraux résulte de la sélection d'un sous-ensemble de traits hydrographiques qui représentent les masses d'eau externe entourant la superficie des terres du Canada. Ce fichier inclut le fleuve St-Laurent, les grands lacs et Lake-of-the-Woods.

### **Fichier des lacs et rivières (polygone)**

La couche hydrographique interne résulte d'une sélection des traits hydrographiques à partir des couches de données de référence hydrographique de la Base nationale de données. Ces données de référence proviennent de la Base de données topographiques (cartes 1 : 50 000 et 1 : 250 000) et de la Carte numérique du monde. Dans Colombie-Britannique, des données supplémentaires proviennent du Réseau hydrographique national. Le fichier des polygones des lacs et rivières contient certaines masses d'eau que l'on ne peut trouver dans la couche littorale.

### **Fichier des rivières intérieures (trait)**

Le fichier des rivières intérieures contient certaines caractéristiques hydrographiques comme des rivières et des cours d'eau.

Les fichiers de référence hydrographique ont été traduits en français et en anglais et nommés selon la convention d'affectation des noms. Le traitement final de données comprenait la conversion des formats Fichier de données géographiques utilisant FME® en formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS® (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo® (.tab).

Les fichiers ArcGIS®, Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo® ont été compressés en fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

## **Restrictions**

La précision de localisation du Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage, de numérisation ou de génie.

Les RTA comprises dans ce produit sont celles déclarées par les répondants du recensement. Le code postal<sup>MO</sup> fourni par un répondant peut ne pas correspondre au code postal<sup>MO</sup> attribué au logement du répondant par la Société canadienne des postes. Par conséquent, les chiffres provinciaux de population et des logements obtenus à l'issue du regroupement des RTA ne sont pas nécessairement identiques à ceux qui figurent dans le tableau des chiffres de population et des logements à l'échelon provincial ou territorial.

Le produit a été créé pour appuyer l'analyse des données du Recensement de la population de 2011. Il n'est peut-être pas approprié pour d'autres fins, particulièrement pour les utilisateurs qui s'intéressent aux codes postaux<sup>MO</sup> d'entreprises ou qui veulent coupler les données avec d'autres sources administratives.

Les données géographiques servant à créer le fichier sont associées à des échelles très différentes. Les fichiers des limites ne seront pas précises si elles sont tracées à une échelle plus grande que celle des documents de source utilisés pour leur création. Les cartes créées à partir du fichier des limites ne devraient pas servir à déterminer l'emplacement précis des limites. Le fichier des limites ne vise pas à servir de représentation légale ou cadastrale des régions de tri d'acheminement de 2011.

## **Comparaison avec d'autres produits/versions**

Le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 correspond aux autres produits de données spatiales de Statistique Canada, y compris le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 et les fichiers des limites du Recensement de 2011. Le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 n'est pas nécessairement compatible avec le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2006.

## **Utilisation avec d'autres produits**

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011, les utilisateurs doivent se renseigner sur la comparabilité de ce fichier avec d'autres fichiers semblables provenant d'autres sources. Ils peuvent ne pas être cohérents avec les fichiers de Statistique Canada.

## **Date de référence**

Les codes postaux<sup>MO</sup> sont jugés applicables aux fins du Recensement de 2011 s'ils sont consignés dans le fichier de consultation des adresses de la Société canadienne des postes au mois de mai 2011, soit le mois du recensement. Toutefois, les codes postaux<sup>MO</sup> indiqués par les répondants sont jugés acceptables s'ils figurent dans le fichier de la Société canadienne des postes au cours des six mois ayant précédé le recensement. Cette méthode permet de représenter la RTA et le code postal<sup>MO</sup> lorsqu'on peut établir qu'ils étaient en usage au moment du recensement.

## 4. Spécifications techniques

### Clichés d'enregistrement et descriptions des données

Le tableau suivant identifie et décrit brièvement les attributs choisis composant le contenu du Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011.

**Tableau 4.1 Cliché d'enregistrement du Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique LimiteCartographique	MultiPolygon PropertyType	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
RTACIDU	Caractère (3)	Identificateur unique des régions de tri d'acheminement (composé de trois caractères alphanumériques)
PRIDU	Caractère (2)	Identificateur unique de la province ou du territoire
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire

### Fichiers de référence hydrographiques

Les fichiers de référence hydrographiques sont fournis afin de permettre la cartographie des eaux intérieures, des océans, des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Ces fichiers ont été créés pour être utilisés conjointement avec les fichiers des limites afin de permettre la cartographie à différentes échelles. Le cliché d'enregistrement du tableau 4.2 ci-dessous correspond aux lacs et rivières (polygones), des littoraux (polygones) et aux rivières intérieures (trait).

**Tableau 4.2 Cliché d'enregistrement des fichiers de référence hydrographiques**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique LimiteCartographique	MultiPolygon PropertyType	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
HYDROIDU	Caractère (7)	Identificateur unique d'un trait hydrographique
NOM	Caractère (55)	Nom du trait
RANG	Nombre	Rang du trait
PRIDU	Caractère (2)	Identificateur unique de la province ou du territoire

**Tableau 4.3 Total de traits des fichiers de référence hydrographiques**

<b>PRIDU</b>	<b>Fichier des littoraux (nombre de polygones)</b>	<b>Fichier des lacs et rivières (nombre de polygones)</b>	<b>Fichier des rivières intérieures (nombre de traits)</b>
10	5 083	4 965	6 062
11	147	358	80
12	1 966	8 226	4 063
13	472	3 418	3 759
24	4 330	37 775	19 078
35	12 164	43 237	19 471
46	71	6 804	4 745
47	0	5 455	6 027
48	0	4 270	9 606
59	26 386	56 834	186 648
60	35	1 563	3 714
61	1 319	26 236	8 375
62	26 264	26 659	5 988
Plus que 62	53	22	5
<b>Total</b>	<b>78 290</b>	<b>225 822</b>	<b>277 621</b>

**Tableau 4.4 Total de traits des fichiers de référence hydrographiques selon le rang**

<b>Rang</b>	<b>Fichier des littoraux (nombre de polygones)</b>	<b>Fichier des lacs et rivières (nombre de polygones)</b>	<b>Fichier des rivières intérieures (nombre de traits)</b>
0	78 290	0	0
1	0	111	0
2	0	3 237	11 442
3	0	3 357	19 221
4	0	10 873	36 032
5	0	19 967	80 914
6	0	64 245	130 012
7	0	124 032	0
<b>Total</b>	<b>78 290</b>	<b>225 822</b>	<b>277 621</b>

**Notes :**

Tous les traits du fichier des littoraux (polygone) reçoivent une valeur de rang égale à la valeur « zéro ».

Dans le fichier des lacs et des rivières (polygones) et dans le fichier des rivières intérieures (traits), le principe directeur général est que l'on attribue un rang à chaque trait. On attribue aux traits plus importants les rangs les plus faibles (p. ex., 1, 2, 3), tandis que les traits les plus faibles reçoivent les rangs supérieurs (p. ex., 5, 6, 7). Les traits du fichier des lacs et des rivières (polygone) qui ont reçu la valeur de rang « 7 » sont constitués de cours d'eau et d'îles qui ont des superficies de polygone extrêmement petites.

Les traits localisés à l'extérieur du Canada reçoivent une valeur PRIDU supérieure à 62.



## Valeurs du domaine des attributs

### Identificateur unique de la province et du territoire (PRIDU)

La liste qui suit présente les identificateurs uniques de la province et du territoire ainsi que leur nom associé.

<b>PRIDU</b>	<b>Nom de la province ou du territoire</b>
10	Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador
11	Prince Edward Island/Île-du-Prince-Édouard
12	Nova Scotia/Nouvelle-Écosse
13	New Brunswick/Nouveau-Brunswick
24	Quebec/Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	British Columbia/Colombie-Britannique
60	Yukon
61	Northwest Territories/Territoires du Nord-Ouest
62	Nunavut

### Identificateur unique des régions de tri d'acheminement (RTACIDU)

La liste qui suit présente les identificateurs uniques de la province et du territoire ainsi que la première lettre des RTA associée à cette province ou territoire à l'intérieur du fichier des limites des RTA.

<b>PRIDU</b>	<b>Premier caractère du RTA</b>
10	A
11	C
12	B
13	E
24	G, H, J
35	K, L, M, N, P
46	R
47	S
48	T
59	V
60	Y
61	X
62	X

## Formats des logiciels

Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011 est disponible dans les formats suivants.

- ArcGIS®  
extension de fichier : .shp
- Langage de balisage géographique (Geography Markup Language) version 3.1.1  
extension de fichier : .gml
- MapInfo®  
extension de fichier : .tab

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011. Les utilisateurs sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

## Extension du fichier et information au sujet des caractères comportant des accents

Les fichiers ArcGIS®, Langage de balisage géographique et MapInfo® sont tout compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip).

Un fichier schéma XML (.xsd) est inclus pour décrire et valider la structure et le contenu du fichier (.gml).

Les attributs, contenus dans le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011, contiennent des caractères accentués. Ils ont été vérifiés avec succès dans les applications pour ordinateur personnel ArcGIS® 9.3.1 et MapInfo® 11.0.1.

## Représentation géographique

Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011 est disponible dans la représentation géographique suivante :

Système de référence géodésique : NAD83  
Coordonnées : Latitude et Longitude

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) est une correction du Système de référence géodésique nord-américain de 1927 (NAD27) qui reflète plus de précision de l'arpentage géodésique et le codage de contrôle au sol.

Le système de coordonnées géographiques est un système général de référence spatiale pour la terre. Ce système fournit le relevé unique pour les caractéristiques de localisation, telles que des points, des lignes et des polygones.

Les utilisateurs du Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011 peuvent transformer le fichier en représentation qui satisfait le mieux leurs besoins tout en connaissant les effets que ces représentations ont sur les angles, régions, distances et directions.

## Convention des noms utilisés pour les fichiers

Les noms des fichiers de données sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La projection, la région géographique, le code géographique de couverture, le type de fichier, la date de référence géographique, le format du fichier et la langue sont intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

**Premier caractère** : projection du fichier

g la projection est géographique (latitude et longitude)

**Trois caractères suivants** : principale région géographique du fichier

rta région de tri d'acheminement  
hy\_ données hydrographiques (Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)

**Trois chiffres suivants** : code géographique de couverture

000 Canada

**Caractère suivant** : type de fichier

a un fichier numérique des limites  
b un fichier des limites cartographiques  
c une couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs (polygone)  
d une couverture hydrographique détaillée des rivières intérieures (trait)  
h couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et des océans environnants

**Deux chiffres suivants** : date de référence géographique

La date de référence géographique est une date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour les produits du Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

11 la date de référence géographique est 2011

**Caractère suivant** : format du fichier

a ArcGIS® (.shp)  
g Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)  
m MapInfo® (.tab)

**Deux derniers caractères** : langue

\_e anglais  
\_f français

## 5. Qualité des données

Les éléments composant la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces énoncés comprennent l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés.

### Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création de fichier des limites se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Dans le cas de la création du fichier des limites numériques, des données spatiales et d'attribut ont été extraites au niveau géographique le moins élevé, l'îlot de diffusion. La manipulation des données dans les fichiers de produits consiste principalement à préserver la hiérarchie géographique des attributs inhérents à un niveau géographique. Le fichier natif de l'îlot de diffusion a été copié dans le Fichier de la base de données géographiques afin de faciliter la géoréférence (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification). La composante spatiale du fichier a été reprojétée à partir de la projection conique uniforme de Lambert en coordonnées de latitude et de longitude (NAD83) au moyen d'ArcGIS®, ArcCatalog (outil de projection des caractéristiques).

Tous les niveaux géographiques plus élevés ont été créés à partir de l'îlot de diffusion. Les fichiers ont été vérifiés du point de vue de leur contenu spatial et d'attribut, traduits en français et en anglais et nommés de façon appropriée selon les règles d'affectation des noms de fichiers. Les codes d'identification unique des régions géographiques, les noms, les genres et les relations entre les différents niveaux géographiques du Recensement de 2011 sont trouvés dans l'IDS.

Pour créer des fichiers de limites cartographiques, un sous-ensemble des données hydrographiques, la couche de données côtières a été créée. Ce sous-ensemble de caractéristiques hydrographiques côtières a été utilisé pour effacer les parties des régions de tri d'acheminement couverts par des étendues d'eau.

La couche hydrographique interne résulte d'une sélection des traits hydrographiques à partir des couches de données de référence hydrographique de la Base nationale de données. Ces données de référence proviennent de la Base de données topographiques (cartes 1 : 50 000 et 1 : 250 000) et de la Carte numérique du monde. Dans Colombie-Britannique, des données supplémentaires proviennent du Réseau hydrographique national.

Le fichier des polygones des lacs et rivières contient certaines masses d'eau que l'on ne peut trouver dans la couche littorale. Le fichier des rivières intérieures contient certaines caractéristiques hydrographiques comme des rivières et des cours d'eau.

Le traitement final de données comprenait la conversion des formats Fichier de données géographiques utilisant FME® en formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS® (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo® (.tab).

## Fichiers d'origine

Le produit a été tiré de la variable du code postal<sup>MO</sup> du Recensement de 2011 et de la Base nationale de données géographiques. Pour tous les ménages, on consigne le code postal<sup>MO</sup> à partir de l'adresse fournie ou confirmée par le répondant à la première page du questionnaire du recensement. Lors du Recensement de 2011, tenu le 10 mai 2011, le code postal<sup>MO</sup> était déjà imprimé sur certains questionnaires, et les répondants pouvaient soit le confirmer soit le corriger. Dans les autres cas, le questionnaire ne comportait pas de code postal<sup>MO</sup> préimprimé, et les répondants étaient priés d'inscrire un code postal<sup>MO</sup> sur le questionnaire. Les codes postaux<sup>MO</sup> inscrits à cet endroit ont fait l'objet d'une série de vérifications visant à repérer les réponses manquantes ou invalides et à les remplacer par des réponses valides en vue de produire la variable des codes postaux<sup>MO</sup> du Recensement de 2011. À la fin de cette procédure, un code postal<sup>MO</sup> final a été associé à chaque ménage recensé.

## Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

L'infrastructure des données spatiales n'est pas conforme au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits afin de s'assurer que les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 maintenues dans l'infrastructure des données spatiales respectent les limites des entités administratives qu'elles représentent (p. ex., régions de tri d'acheminement) ou sur lesquelles elles sont basées (p. ex., îlots de diffusion). La précision de localisation de ces limites est fonction du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex., données sur le réseau routier et l'hydrographie) stockées dans l'infrastructure des données spatiales est considérée lorsque les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont définies.

## Précision des attributs

La précision des attributs réfère à la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque trait (p. ex., identificateur unique de la région de tri d'acheminement).

Les données sur les attributs liés aux polygones du Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011 sont tirées des codes postaux<sup>MO</sup> saisis des questionnaires du Recensement de la population de 2011. La vérification a permis de déterminer la validité d'un code postal<sup>MO</sup> déclaré et de vérifier s'il correspondait aux codes postaux<sup>MO</sup> avoisinants. Les codes postaux<sup>MO</sup> qui ont été rejetés par suite de cette vérification ont été imputés, ce qui a permis de faire en sorte que 100 % des codes postaux<sup>MO</sup> déclarés correspondent à des codes postaux<sup>MO</sup> valides selon la Société canadienne des postes pour le mois de référence du code postal<sup>MO</sup>.

Il est important de noter que les codes postaux<sup>MO</sup> n'ont pas été vérifiés par rapport aux données sur les adresses de la Société canadienne des postes; on a seulement vérifié s'ils étaient considérés comme valides par la Société canadienne des postes.

## Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Les limites que l'on retrouve ici sont compatibles avec celles qui se trouvent dans d'autres produits spatiaux de la gamme des produits géographiques du Recensement de 2011. Les limites des RTA sont dérivées des limites des îlots de diffusion de 2011 et sont donc essentiellement conformes à ces dernières.

Le Fichier des limites des RTA est dérivé des réponses au Recensement de 2011 et non de données fondées sur les adresses de la Société canadienne des postes. Dans ce fichier, des îlots de diffusion complets sont attribués à une seule RTA. De plus, comme une seule RTA est attribuée à des îlots de diffusion complets, les chiffres de population et des logements calculés par agrégation des îlots de diffusion attribués à une RTA ne correspondront pas aux agrégations fondées sur la RTA déclarée par chaque ménage.

## Uniformité avec d'autres produits

On procède à des vérifications topologiques contre le fichier du réseau routier et le fichier des limites des RTA pour mesurer le degré d'intégration de ces produits. Les résultats ont indiqué que le degré d'intégration était à l'intérieur des paramètres de tolérance comme défini ci-dessous.

XY résolution : 0,000000001 degré

XY tolérance : 0,000000008983153 degré

Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2011 et les fichiers de référence hydrographiques connexes ne sont pas nécessairement compatibles avec les fichiers disponibles d'autres sources.

## Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le produit comprend les limites de 1 621 RTA. Dans l'ensemble, 1 638 RTA ont été déclarées par au moins un ménage dans le cadre du Recensement de 2011.

Les raisons pour lesquelles une RTA déclarée peut ne pas être présente dans le Fichier des limites des RTA du Recensement de 2011, incluent les cas où les RTA ne répondaient pas au critère du nombre minimum de réponses et ont été éliminées dû de cette contrainte. De plus, il se peut qu'une RTA ne soit pas la plus souvent déclarée dans l'îlot de diffusion par conséquent, elle ne figurera pas dans le produit. Enfin, une RTA peut ne pas s'être trouvée dans la base de données des réponses du recensement.

Il est important de noter que dans le fichier numérique des limites et le fichier des limites cartographiques, une RTA de 2011 peut comprendre plus d'un polygone. Certaines RTA de 2011 ont deux parties ou plus dans le fichier numérique des limites. Le fichier des limites cartographiques contient des polygones additionnels à la suite de l'élimination des polygones des littoraux qui figurent dans le fichier numérique, amenant ainsi la création de plusieurs polygones pour une RTA de 2011.

Ci-dessous se trouve une liste des dix-sept régions de tri d'acheminement qui ne sont pas incluses dans le fichier des limites, car elles ont failli de satisfaire le critère du nombre minimum de réponses et/ou n'étaient pas la RTA dominante dans un îlot de diffusion.

E2R  
G1A  
H0M  
H4Y  
H5B  
K1A  
L0V  
L5P  
M5K  
M5L  
M5W  
M5X  
M7A  
M7R  
M7Y  
T1Z  
V7X

## Annexe A Glossaire

### **Aire de diffusion**

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### **Base nationale de données géographiques (BNDG)**

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

### **Carte de référence**

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### **Carte thématique**

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

### **Centre de population**

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et des AR.

### **Chiffres ajustés**

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

### **Circonscription électorale fédérale**

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.



### **Classification des secteurs statistiques**

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La classification des ZIM englobe toutes les SDR provinciales et territoriales qui se situent en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) représentent le niveau le plus bas de cette variante. Le niveau suivant comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) individuelles. Le niveau le plus élevé comprend trois catégories qui couvrent l'ensemble de la masse terrestre du Canada :

- les régions métropolitaines de recensement;
- les agglomérations de recensement;
- les zones en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des numéros d'identification (codes) uniques pour ces régions géographiques hiérarchiques. Elle a été créée aux fins de la publication de statistiques.

### **Classification géographique type**

La Classification géographique type (CGT) 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

### **Code géographique**

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

### **Code postal<sup>MO</sup>**

Le code postal<sup>MO</sup> est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

### **Côté d'îlot**

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

### **Date de référence géographique**

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

---

MO : Code postale est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

### **Densité de la population**

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

### **Division de recensement**

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

### **Écoumène**

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

### **Énoncés sur la qualité des données spatiales**

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

### **Géocodage**

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux AD.

### **Îlot de diffusion**

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

### **Infrastructure des données spatiales**

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

### **Localité désignée**

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données pour les régions inframunicipales.

### **Nom de localité**

« Nom de localité » renvoie à certains noms de régions géographiques actives ou retirées de même qu'à des noms provenant de la Base de données toponymiques du Canada. Les noms de localité incluent les noms des subdivisions de recensement (municipalités), des localités désignées et des centres de population, ainsi que de certains endroits connus localement.

### **Noyau, banlieue et région rurale**

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le **noyau** est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le **noyau secondaire** est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a été fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « **banlieue** » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

### **Point représentatif**

Un point représentatif est un point de coordonnées qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées - province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les

données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appariés aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appariés aux AD.

### **Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

### **Région économique**

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région géographique du Canada**

Les régions géographiques du Canada sont des regroupements de provinces et territoires établis pour les besoins de présentation des statistiques. Les six régions géographiques du Canada sont : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Territoires.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Alors que toutes les régions à l'intérieur des RMR et des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR a un noyau comptant au moins 50 000 habitants, il est subdivisé en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

### **Région rurale**

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

### **Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été subdivisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

### **Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

### **Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

### **Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

### **Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (conique conforme de Lambert) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de la projection conique conforme de Lambert.

### **Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de

référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

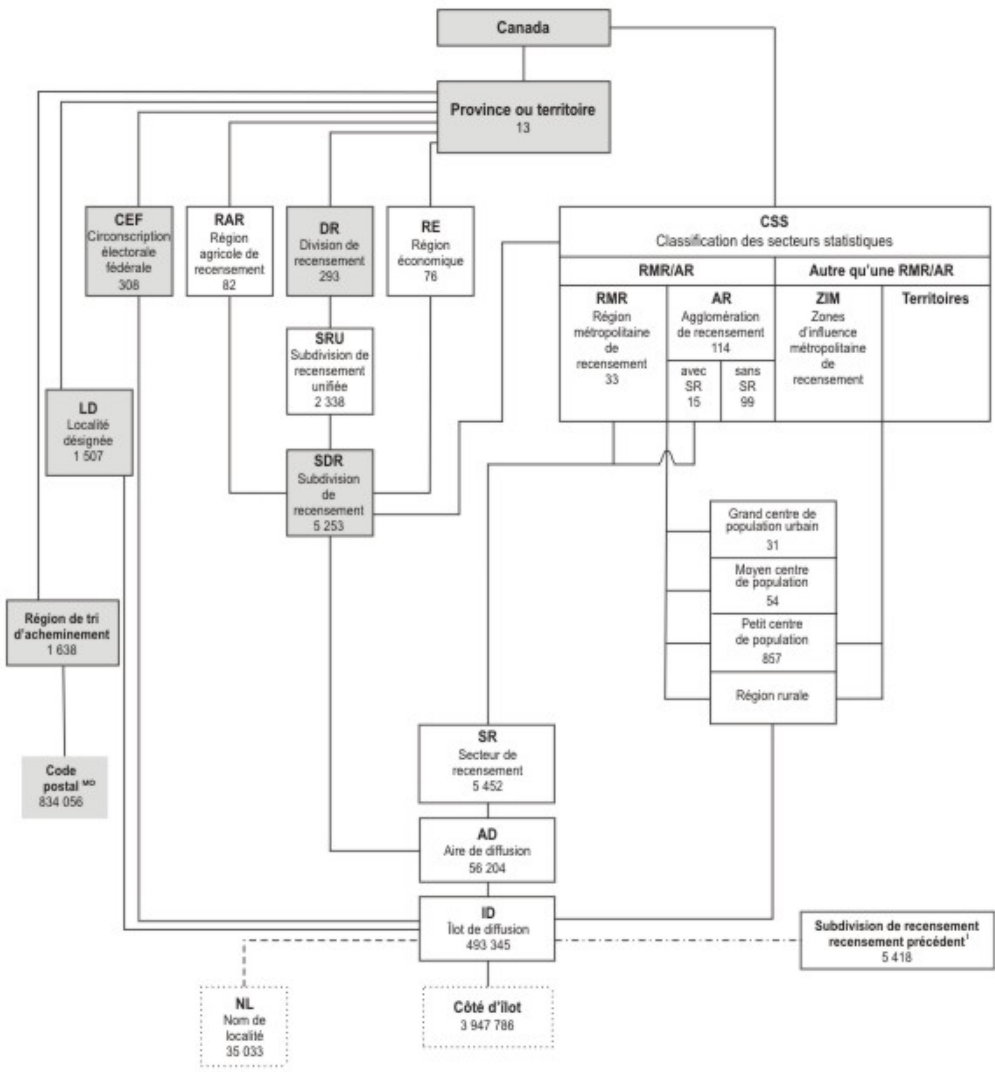
### **Zones d'influence métropolitaine de recensement**

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.

## Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011

Figure B.1 Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011



1. Un couplage selon un ajustement optimal est établi entre les SDR du recensement précédent et les îlots de diffusion du recensement actuel pour faciliter l'extraction de données historiques.

- Région administrative
- Région statistique
- Polygone
- Point représentatif
- Couplage selon un ajustement optimal
- Appariement à l'aide du processus de points dans un polygone

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

## Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Tableau C.1 Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Unité géographique	Canada 2006	Canada 2011	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)	308	308	7	4	11	10	75	106	14	14	28	36	1	1	1
Région économique	76	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	82	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	0	0	0
Division de recensement	288	293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3
Subdivision de recensement unifiée	2 341	2 338	89	68	43	151	1 005	316	126	300	77	153	1	6	3
Subdivision de recensement (SDR)	5 418	5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
SDR dissolutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	221	...	3	0	1	6	13	13	13	26	19	126	0	1	0
SDR constitutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	...	56	2	0	0	3	4	2	3	1	1	33	2	5	0
Localité désignée	1 289	1 507	183	0	65	167	106	114	97	194	261	319	1	0	0
Région métropolitaine de recensement	33	33	1	0	1	2	6 <sup>1</sup>	15 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Agglomération de recensement (AR)	111	114	3	2	4	5 <sup>1</sup>	25 <sup>1</sup>	28 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	16 <sup>1</sup>	21	1	1	0
AR avec secteurs de recensement	15	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
AR sans secteurs de recensement	96	99	3	2	4	4 <sup>1</sup>	22 <sup>1</sup>	24 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	13 <sup>1</sup>	17	1	1	0
Secteur de recensement	5 076	5 452	47	0	93	102	1 371	2 273	173	109	573	711	0	0	0
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	811	857	29	6	35	30 <sup>1</sup>	224 <sup>1</sup>	237 <sup>1</sup>	42 <sup>1</sup>	59 <sup>1</sup>	101 <sup>1</sup>	87	1	3	7
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	54	54	0	1	1	2	13	19	1	2	6	9	0	0	0
Grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)	29	31	1	0	1	1	6 <sup>1</sup>	14 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Nom de localité	21 411	35 033	1 836	709	3 138	2 679	6 985	8 091	1 839	2 687	3 117	3 528	195	153	76
Aire de diffusion	54 626	56 204	1 071	293	1 645	1 454	13 622	19 964	2 179	2 467	5 711	7 582	68	98	50
Îlot de diffusion	478 831	493 345	8 732	3 573	15 842	15 415	109 455	132 777	30 471	51 610	66 332	55 529	1 359	1 492	758
Côté d'îlot	3 739 041	3 947 786	81 868	27 050	155 484	135 411	842 992	1 003 813	201 005	362 238	525 180	577 975	13 036	15 612	6 122
Région de tri d'acheminement	1 625	1 638	35	7	77	111	418	526	64	48	153	190	3	3	3
Code postal <sup>MO</sup>	805 640	834 056	10 878	3 316	27 852	58 617	212 162	276 844	24 568	21 923	80 948	115 435	968	516	29

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les grands centres de population urbains et les petits centres de population qui chevauchent la limite entre deux provinces sont comptés dans chacune d'elles. Par conséquent, les totaux de ces derniers ne correspondent pas aux totaux nationaux.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.



## Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

### Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
C	Cité / City	6	...	...	...	4	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CC	Chartered community	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
CG	Community government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...
CN	Colonie de la couronne / Crown colony	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
COM	Community	33	...	33	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CT	Canton (municipalité de)	45	...	...	...	...	45	...	...	...	...	...	...	...	...
CU	Cantons unis (municipalité de)	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...
CV	Ville / City	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CY	City	149	3	2	...	4	...	46	9	16	17	49	1	1	1
DM	District municipality	52	...	...	...	...	...	...	...	...	...	52	...	...	...
HAM	Hamlet	36	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	10	24
ID	Improvement district	7	...	...	...	...	...	...	...	...	7	...	...	...	...
IGD	Indian government district	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
IM	Island municipality	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
IRI	Réserve indienne / Indian reserve	961	3	4	25	18	27	139	75	168	81	419	...	2	...
LGD	Local government district	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...
LOT	Township and royalty	67	...	67	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
M	Municipalité / Municipality	3	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...
MD	Municipal district	76	...	...	12	...	...	...	...	...	64	...	...	...	...
MÉ	Municipalité	619	...	...	...	...	619	...	...	...	...	...	...	...	...
MU	Municipality	54	...	...	...	...	...	54	...	...	...	...	...	...	...
NH	Northern hamlet	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
NL	Nisga'a land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
NO	Non organisé / Unorganized	137	...	...	...	...	96	16	10	2	...	...	4	6	3
NV	Northern village	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
P	Paroisse (municipalité de) / Parish	150	...	...	...	150	...	...	...	...	...	...	...	...	...
PE	Paroisse (municipalité de)	179	...	...	...	...	179	...	...	...	...	...	...	...	...

**Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011 (suite)**

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
RCR	Communauté rurale / Rural community	4	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RDA	Regional district electoral area	158	...	...	...	...	...	...	...	...	...	158	...	...	...
RG	Region	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RGM	Regional municipality	4	...	...	3	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
RM	Rural municipality	413	...	...	...	...	...	...	117	296	...	...	...	...	...
RV	Resort village	40	...	...	...	...	...	...	...	40	...	...	...	...	...
S-É	Établissement indien / Indian settlement	28	...	...	...	...	6	5	4	1	4	3	5	...	...
SA	Special area	3	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...
SC	Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality	28	...	...	28	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SÉ	Établissement / Settlement	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13	...	...
SET	Settlement	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	3
SG	Autonomie gouvernementale / Self-government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...
SM	Specialized municipality	5	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...
SNO	Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized	92	92	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SV	Summer village	51	...	...	...	...	...	...	...	...	51	...	...	...	...
T	Town	743	277	7	31	13	...	88	51	147	108	14	3	4	...
TC	Terres réservées aux Cris	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
TI	Terre inuite	12	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...	...
TK	Terres réservées aux Naskapis	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
TL	Teslin land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
TP	Township	207	...	...	...	...	...	207	...	...	...	...	...	...	...
TV	Ville / Town	15	...	...	...	14	...	1	...	...	...	...	...	...	...
V	Ville	222	...	...	...	...	222	...	...	...	...	...	...	...	...
VC	Village cri	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
VK	Village naskapi	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
VL	Village	550	...	...	...	66	45	11	19	266	95	43	4	1	...
VN	Village nordique	14	...	...	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.